

# LA LETTRE D'INFORMATION

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASA

Janvier 2025

n°12

## SOMMAIRE

Le mot du président

Les tempêtes à répétition

La gestion du trait de côte

Noirmoutrins du bois ...

Les projets

Les Infos pratiques



## Mot du président



Madame, Monsieur, Chers amis,

le temps passe si vite que déjà, nous préparons la saison 2025.

L'hiver extrêmement pluvieux a mis à mal notre voirie, notre boisement, nos propriétés. Certains ont dû aussi subir des inondations de leur terrain, de leur maison.

Nous nous sommes engagés, au cours de la dernière Assemblée Générale, à nous recentrer sur les nuisances de circulation, de stationnement, d'utilisation de nos allées. Nous débutons par l'allée du Tambourin, en concertation avec les propriétaires-riverains.

L'état des allées n'est pas satisfaisant, malgré des interventions d'entretien régulières et fort coûteuses. La gestion de l'écoulement et de l'évacuation des eaux de pluie est un préalable à la réfection pérenne des nos allées. Aussi, nous avons sollicité 2 ou 3 bureaux d'études pour nous proposer un état des lieux, des préconisations de gestion des eaux pluviales dans les allées. Nous vous présenterons le projet retenu lors de la prochaine AG, pour la remise d'un rapport avant la fin de l'année. Ce projet se fera en partenariat technique et financier avec la Mairie.

Parallèlement, nous poursuivons les visites ONF des propriétés, l'étude de notre littoral, comme vous pourrez le lire dans cette lettre d'information.

Bonne lecture et à bientôt,  
Jérôme MOUSSEAU



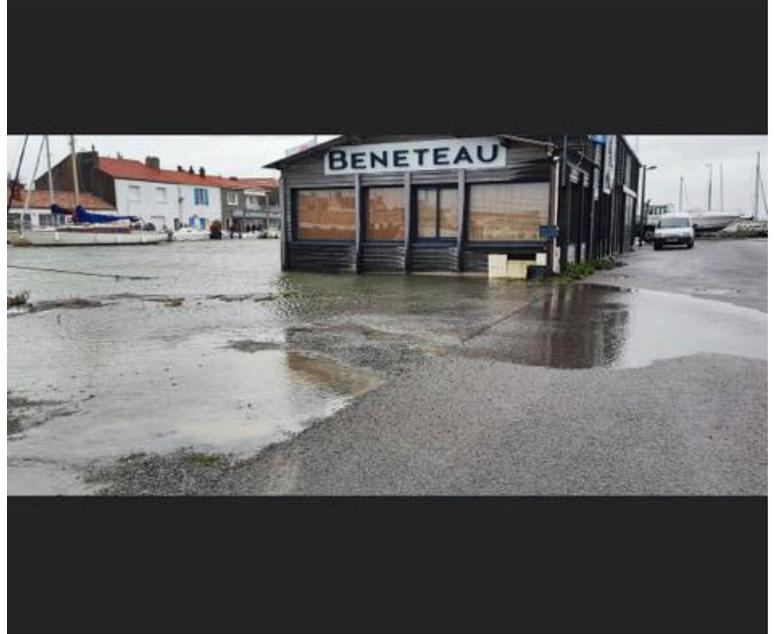
# Les tempêtes à répétition : impacts et perspectives

Entre septembre et décembre 2024, Noirmoutier-en-l'Île a été frappée par une série de tempêtes intenses, marquées par des vents violents et des pluies abondantes. Ces épisodes climatiques, liés à des dépressions successives venues de l'Atlantique, ont particulièrement touché le Bois de la Chaise, un site naturel fragile.

## Des vents puissants et des dégâts conséquents

Les tempêtes ont enregistré des rafales dépassant régulièrement les 120 km/h, atteignant un pic à 135 km/h lors de l'épisode du 12 novembre. Les vents ont provoqué la chute de nombreux pins maritimes dans le Bois de la Chaise, endommageant certains sentiers et infrastructures, notamment les cabines de plage historiques. Les plages de l'Anse Rouge et des Dames ont subi une forte érosion, avec des dunes partiellement emportées.

Les inondations côtières, exacerbées par des marées hautes, ont également causé des perturbations, notamment au niveau des accès routiers.



## Les conséquences pour l'environnement et les habitants

Ces tempêtes ont fragilisé l'écosystème local, perturbant la faune et la flore du bois. Les habitants et les visiteurs ont également été impactés, avec des coupures d'électricité, des routes obstruées, et une baisse temporaire de l'activité touristique hors saison. Les coûts de réparation, estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros, mobilisent actuellement les budgets municipaux et départementaux.

## Des solutions pour mieux protéger le Bois de la Chaise

Face à ces défis, la mairie a lancé une concertation pour renforcer la résilience du site. Parmi les mesures envisagées : la plantation de nouvelles essences d'arbres plus résistantes aux vents, l'installation de barrières naturelles pour limiter l'érosion, et l'entretien préventif des boisements. Par ailleurs, un programme éducatif pour sensibiliser aux risques climatiques sera déployé, afin d'impliquer la communauté locale dans la préservation de ce jeu naturel.



# La gestion du trait de côte à Noirmoutier : Étapes réalisées et perspectives

À Noirmoutier-en-l'Île, la gestion du trait de côte est une priorité pour préserver les écosystèmes et protéger les populations face à l'érosion et à la montée des eaux. On estime que 6 ha ont disparu dans la dernière année à la suite des différentes tempêtes. La communauté de communes de l'île de Noirmoutier, en collaboration avec les Associations Syndicales Autorisées (ASA), pilote des actions pour concilier développement durable et sécurité. L'ASA du Bois de la Chaise, en coordination avec les ASA des Dunes du Vieil et de la Linière est en contact permanent avec la Communauté de Communes pour pérenniser le trait du côte du Bois de la chaise.

## Étapes réalisées

Ces dernières années, des efforts conséquents ont permis de stabiliser certaines zones sensibles. La réhabilitation des digues, comme celles de la Guérinière, a renforcé la protection contre les submersions marines. Des rechargements en sable ont été effectués sur des plages stratégiques pour compenser l'érosion, notamment à Barbâtre et autour du Bois de la Chaise.



Par ailleurs, la restauration des marais et la végétalisation des dunes ont permis de renforcer les défenses naturelles face aux assauts de la mer. Ces actions ont été réalisées dans le cadre du Plan d'Anticipation de de Prévention des Inondations. La Communauté de Communes et l'ASA ont diligenté une étude par un bureau d'études spécialisé sur l'état des ouvrages de défense du Bois de la chaise.

## Projets à venir

Pour répondre aux défis croissants, la communauté de communes prévoit de nouvelles actions. L'installation de brise-lames naturels et l'extension des ouvrages existants sont envisagées pour réduire l'impact des vagues. Un plan de surveillance continue du littoral sera déployé grâce à des outils technologiques comme les drones et des capteurs topographiques. En parallèle, les ASA vont intensifier la sensibilisation des riverains sur l'entretien des digues et des canaux.

Ces démarches, inscrites dans une stratégie globale de résilience, visent à garantir un équilibre entre protection environnementale et adaptation aux risques littoraux pour les années à venir.

# Noirmoutrins du Bois, marins et terriens

En janvier, les bateaux sont pour la plupart hivernés (hors d'eau ou amarrés au port). Les jardins sont au repos. La période hivernale est le temps des bilans et des bonnes résolutions pour la prochaine année. Et garder un contact avec la terre est plus que jamais essentiel.

Commençons par un rappel météo : 2024 figure parmi les années les plus pluvieuses à l'échelle nationale (+15% par rapport à la normale) ce qui s'est bien vérifié dans le Bois. L'année a été marquée par de nombreuses intempéries avec de nouvelles chutes d'arbres et des épisodes de précipitations intenses, entraînant les inondations dont nous avons fait les frais à Noirmoutier et dans le Bois à l'automne dernier. En conséquence, les sols sont restés plus humides que les normales pendant huit mois -du jamais vu depuis plus de trente ans- et ils le sont encore même si Novembre et Décembre ont été très secs.

Si les nappes phréatiques sont bien rechargées, les terrains mouillés sont propices au développement de champignons.



Par ailleurs, l'année a connu un manque d'ensoleillement remarquable (près de -10% par rapport à la normale) avec moyenne des températures en croissance.

C'est bien dans ce contexte de déstabilisation climatique (autrement appelé « stress climatique ») que peut être appréhendée la gestion de nos terrains du Bois pour préparer la nouvelle saison. En effet après l'automne, l'hiver reste un bon moment pour l'entretien de fond.



# Noirmoutrins du Bois, marins et terriens

## Entretien du bois :

C'est l'ADN de notre site et il est important d'y être très vigilant. Ainsi, l'étude menée avec l'ONF en 2024 nous a permis de synthétiser en image les principaux aspects identitaires du bois. Il est encore temps de :

### Aspects identitaires du Bois de la Chaize

#### A privilégier

- Co-existence de différentes strates arborées
- Voute arborée au dessus des chemins
- Murets de pierre (50 cm) avec de la végétation naturelle au dessus
- Clôture noyée dans la végétation
- Clôture de poteaux de bois et fils simples
- Arbres en décalé
- Petits fossés en bordure des chemins



### Aspects identitaires du Bois de la Chaize

#### A éviter

- Clôture en ganivelle
- Clôture en bambou
- Clôture en bordure de chemin en brande
- Clôture et portail en plastique
- Clôture avec des poteaux béton



- **Procéder à une expertise forestière** : il est possible de demander un passage d'un spécialiste de l'ONF sur vos terrains. Envoyer un mail à [contact@asa-boisdelachaise.fr](mailto:contact@asa-boisdelachaise.fr) avec vos coordonnées mail, propriété et téléphone.
- **Elaguer les arbres si besoin** : c'est la bonne période pendant que la sève est descendue. Pour autant, compte tenu du stress climatique et du détrempeage des sols, il est important de vérifier si d'éventuels signes de faiblesses d'un arbre doit modifier ou différer l'élagage. Plus d'information
- **Nettoyer les sous-bois** : enlever le bois mort pour limiter toute propagation en cas de départ de feux et pour éviter le développement de nuisibles sous l'écorce (notamment les chênes verts).
- **Prévoir les futures plantations** : il est temps de préciser les besoins qui ont pu émerger pendant les dernières saisons, pour remplacer un arbre, combler un trou, enjoliver une perspective.

**Retrouvez le détail sur le site**

## Nettoyage les fossés :

Enlever les débris, les branchages et excès de plantes sauvages ou de feuilles mortes qui empêchent le bon écoulement mais aussi la capacité d'absorption de l'eau au fond du fossé. L'herbe doit être coupée annuellement mais reste en place de préférence, pour filtrer l'eau et maintenir les talus

# Noirmoutrins du Bois, marins et terriens



## Taille des haies :

Cette action permet de faciliter le passage des véhicules (notamment les camions d'ordure ménagère et des pompiers par une taille en hauteur) et celui des piétons, et contribue aussi à leur sécurité, notamment aux intersections d'allées. Selon les espèces, elle sera effectuée en hiver ou au tout début du printemps.

## Entretien du jardin :

Plusieurs travaux de préparation peuvent être mis en œuvre.

**Amender le sol :** Ajoutez du compost, du fumier ou des engrais naturels pour enrichir la terre et la préparer à accueillir de nouvelles plantations

**Nettoyer les massifs :** Enlevez les feuilles mortes et les plantes fanées pour éviter les maladies et favoriser la repousse.

**Éliminer les plantes invasives :** il est important de veiller à l'équilibre de la flore des jardins pour ne pas se laisser envahir par les plantes invasives qui tuent les autres espèces. (lien vers la fiche de Laurent de l'étude ONF)

**Prévoir les plantations de printemps :** [fiche ONF arbuste et vivaces](#)

*vous le savez, le statut spécifique de l'ASA du Bois nous rend propriétaires de nos jardins mais aussi des allées et des fossés contigus. A ce jour, l'entretien des fossés se fait tant de façon collective -dans le cadre de la convention signée avec la ville- qu'individuelle par chaque copropriétaire qui en est responsable. Si le curage avec les machines de la mairie est parfois nécessaire à épisode régulier (sans pour autant en modifier la pente et en veillant à préserver la faune et la flore), les actions et la vigilance récurrente de chacun est nécessaire. Les dernières inondations ont remis en évidence l'importance de cet entretien régulier que nos anciens maîtrisaient bien.*

## Projet allée du Tambourin



Lors de la dernière assemblée Générale des propriétaires au Bois de la Chaise, nous avons validé avec M le Maire la possibilité de sécuriser la circulation et les accès, et de diminuer le stationnement de l'allée du Tambourin.

Le bureau de l'ASA a travaillé sur le projet avec les propriétaires de l'allée interrogés début août sur les attentes et les contraintes des sorties de propriété. Nous avons validé l'installation de 40 poteaux.

Ce projet verra le jour d'ici l'été 25, afin de limiter significativement le nombre de stationnement allée du Tambourin ( nous aurons aussi un regard de vigilance sur les allées adjacentes comme l'allée St Jean, l'allée St Agathe et l'allée des Soupirs pour l'emplacement des poteaux) et renforcer la sécurité des sorties de propriétés.

L'ASA prend en charge le coût total de la prestation.

Nous espérons que cette évolution, permettra à chacun d'entre vous de circuler plus facilement et d'éviter le densification des stationnements de véhicules sur cette allée.

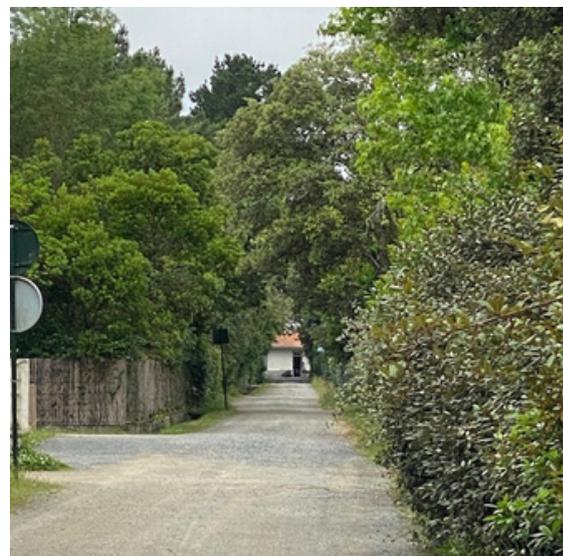
## Diagnostic de la santé des arbres par l'ONF

Un expert ONF est venu pendant 2 jours en novembre chez 8 propriétaires volontaires pour faire un diagnostic de la santé des arbres de leur propriété.

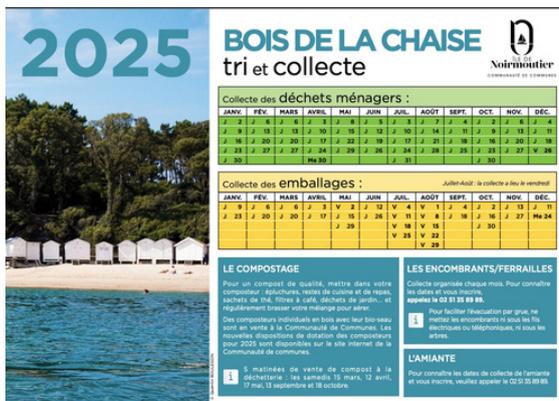
Nous vous rappelons que chaque expertise est prise en charge financièrement par l'ASA. Chaque diagnostic est facturé 400 € à l'ASA par l'ONF.

Nous vous rappelons que la mairie recommande de soumettre les demandes d'abattage avec une copie du rapport d'expertise de l'ONF.

Une nouvelle vague d'expertise sera organisée au printemps prochain. N'hésiter pas à revenir vers nous à ce sujet



# Jour de collecte



**2025 BOIS DE LA CHAISE tri et collecte**  
Noirmoutier  
Communauté de Communes

Collecte des déchets ménagers :

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V

Collecte des emballages :

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V

LE COMPOSTAGE  
Pour un compost de qualité, mettre dans votre composteur : épluchures, restes de cuisine et de repas, sachets de thé, tasses à café, déchets de jardin... et régulièrement brosser votre mélange pour aérer.  
Des composteurs individuels en bois avec leur bio-netto sont en vente à la Communauté de Communes. Les horaires d'ouverture de distribution des composteurs pour 2025 sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

LES ENCOMBRANTS/FERRAILLES  
Collecte organisée chaque mois. Pour connaître les dates et vous inscrire, appelez le 02 51 38 58 85.  
Pour faciliter l'évacuation par grue, ne mélangez les encombrants (bois, métaux, électroscories ou téléphoniques), ni tous les déchets.

L'AMIANTE  
Pour connaître les dates de collecte de l'amiante et vous inscrire, veuillez appeler le 02 51 38 58 85.

Télécharger le calendrier en cliquant sur le lien ci-dessous :

Jour de collecte

Le calendrier est aussi disponible à la Communauté de Communes et dans les 4 mairies de l'île

# Horaires des marées

Télécharger les horaires en cliquant sur le lien ci-dessous :  
<http://maree.info/120>

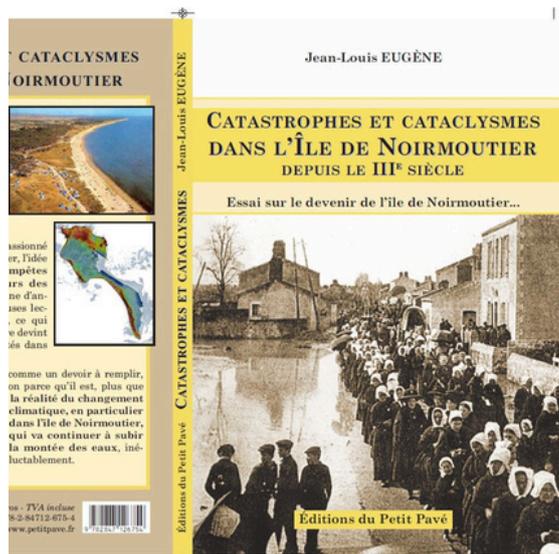


# Un peu d'histoire

<https://www.ile-noirmoutier.com/fr/le-blog/histoire-bois-de-la-chaise-plage-des-dames>

Jean Louis EUGENE, administrateur de Vivre l'île 12 sur 12, a voulu réaliser un répertoire des tempêtes survenues sur l'île de Noirmoutier. Ce documentaire a peu à peu évolué en un livre dont le but est de nous faire prendre conscience de la réalité du changement climatique et de ses conséquences sur l'élévation du niveau des mers.

Livre : catatrophe et cataclysmes dans l'île de Noirmoutier en Ile depuis le IIIème siècle



Nous restons à votre écoute, pour toutes demandes,  
envoyez-nous un mail à :  
[contact@asa-boisdelachaise.fr](mailto:contact@asa-boisdelachaise.fr)